

PUBLICATION D'UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

(Article 14, alinéa 1^{er}, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

Bruxelles, 22 avril 2021, 18:30 CEST - Titan Cement International SA (Euronext Brussels, ATHEX et Euronext Paris, TITC) annonce la notification de transparence du 22 avril 2021, indiquant que le 22 avril 2021 TITAN Cement International S.A. a acquis en vertu d'un contrat de vente/achat 4.122.393 d'actions propres de sa filiale TITAN Cement Company S.A. Par conséquent, TITAN Cement Company S.A a franchi le seuil de 5% à la baisse et TITAN Cement International S.A a franchi le seuil de 5% à la hausse. La transaction fait partie du processus d'exécution de la décision du Conseil d'administration de TITAN Cement International S.A., selon laquelle TITAN Cement International S.A. a l'intention de procéder à l'annulation de 4.122.393 de ses actions propres, un montant qui correspond à 5% du total des droits de vote de TITAN Cement International S.A. L'opération d'annulation des actions susmentionnées devrait s'achever jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2021.

La notification contient les informations suivantes:

Motif de la notification	Acquisition ou cession de titres avec droit de vote ou de droits de vote
Notification par	Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
Personnes soumises à l'obligation de notification	TITAN Cement Company S.A.; TITAN Cement International S.A.
Date de l'opération	22 avril 2021
Seuil franchi	5%
Dénominateur	82.447.868
Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue	Titan Cement International SA contrôle Titan Cement Company S.A.. Titan Cement International SA n'est pas une entité contrôlée.

Informations supplémentaires	<p>TITAN Cement International S.A. a acquis le 22 avril 2021 4.122.393 des actions propres de TITAN Cement Company S.A. La transaction fait partie du processus d'exécution de la décision du Conseil d'administration de TITAN Cement International S.A., selon laquelle TITAN Cement International S.A. a l'intention de procéder à l'annulation de 4.122.393 de ses actions propres, un montant qui correspond à 5% du total des droits de vote de TITAN Cement International S.A. L'opération d'annulation des actions susmentionnées devrait s'achever jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2021.</p>
------------------------------	--

Détails de la notification:

Droits de vote	Notification précédente	Après l'opération	
		# de droits de vote	% de droits de vote
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Attachés à des titres
TITAN Cement Company S.A.	4.841.247	1.054.780	1,28%
TITAN Cement International S.A.		4.443.618	5,39%
TOTAL		5.498.398	6,67%

— Le présent communiqué est consultable sur le site web de Titan Cement International SA via ce lien : <https://ir.titan-cement.com/en/regulatory-stock-exchange-announcements>

— La notification est consultable sur le site web de Titan Cement International SA via ce lien : <https://ir.titan-cement.com/en/shareholder-center/shareholder-structure>

— Personne de contact: Afroditi Sylla, Directrice Relations Investisseurs, +30 210 2591 257, ir@titan-cement.com

A propos de Titan Cement International SA

Titan Cement International, société mère du Groupe TITAN, est un producteur multirégional de ciment et de matériaux de construction. Les activités commerciales recouvrent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton, de granulats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le Groupe emploie environ 5 500 personnes et est présent

dans 15 pays, exploitant des cimenteries dans 10 d'entre eux : États-Unis, Grèce, Albanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Egypte, Turquie et Brésil. Tout au long de son histoire, le groupe a aspiré à servir les besoins de la société, tout en contribuant à une croissance durable, responsable et intègre.